



Succès de l'augmentation de capital de 1,1 MEUR par placement privé

Dans le but de renforcer ses fonds propres et réduire son endettement financier, Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce la réalisation, le 31 décembre 2013, d'une augmentation de capital de 1 070 464 EUR.

L'opération a pris la forme d'une émission de 955 772 actions nouvelles, émises avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) dans le cadre de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 20 septembre 2012. Le prix d'émission a été fixé à 1,12 EUR par action (prime d'émission incluse), soit 90% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances précédant la décision du Conseil d'administration. Conformément à la réglementation en vigueur, cette opération n'a pas donné lieu à un Prospectus soumis au visa de l'AMF.

Cette augmentation de capital a été souscrite par des investisseurs privés et institutionnels significatifs, et notamment Vatel Capital, société de gestion indépendante spécialisée dans le financement en fonds propres des PME.

A l'issue de cette opération, qui entraîne la création de 9,4% d'actions nouvelles, le capital social de Cybergun est composé de 11 120 708 titres. Monsieur Amaury de Botmiliau, 1^{er} actionnaire de Cybergun, n'ayant pu participer que de façon limitée à ce placement privé (un placement privé devant être majoritairement réservé à de nouveaux actionnaires selon les recommandations de l'AMF), cette opération a entraîné le franchissement passif à la baisse du seuil de 25% du capital de sa participation, du fait de l'augmentation du nombre total d'actions.

La nouvelle répartition du capital de Cybergun⁽¹⁾ s'établit donc comme suit :

- Amaury de Botmiliau (directement et indirectement) : 24 %
- Groupe familial Jérôme Marsac : 14 %
- Autocontrôle : 1 %
- Flottant : 61 %

Jérôme Marsac, Président-Fondateur de CYBERGUN a déclaré : « *Cette augmentation de capital permet d'accueillir de nouveaux investisseurs privés, dont un entrepreneur significatif qui vient renforcer les rangs de nos actionnaires de référence, ainsi que des institutionnels. Cette opération permet de consolider nos ressources financières, dans le sillage des mesures menées en 2013, et ainsi de poursuivre la détente de nos ratios financiers.* »

Au 30 septembre 2013, les capitaux propres de Cybergun s'élevaient à 6,9 MEUR pour un endettement financier net de 38,7 MEUR⁽²⁾.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail
en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

(1) Actionnaires déclarés détenant plus de 10% du capital post-augmentation de capital

(2) En lieu et place des 37,1 MEUR indiqués initialement dans le communiqué de presse du 12 décembre 2013

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. En 2012, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 89 MUSD (69 MEUR), dont 52% aux Etats-Unis et 36% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO



Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.